

## *L'apparence trompeuse des pommes qui pourrissent de l'intérieur*



En étudiant des offres de prix d'échangeurs de chaleur, chaque projeteur, constructeur d'installations, distributeur ou exploitant d'installation se pose la question de savoir si les appareils proposés répondent effectivement aux promesses faites dans la documentation et par les logiciels de sélection. Concernant les produits de Guntner, la réponse est un « Oui » clair et net, car ces derniers sont contrôlés régulièrement dans le cadre des programmes de certification de « Eurovent Certify All ». Les clients de Guntner peuvent ainsi être certains d'obtenir des appareils dont les performances sont conformes aux indications.

### **Les valeurs certifiées offrent une assurance incomparable**

Beaucoup de personnes ne sont pas conscientes de l'avantage matériel que représente la certification. Souvent victimes de comparaisons effectuées sur des bases d'apparences trompeuses,

comme la comparaison de deux pommes dont l'une est pourrie de l'intérieur, les produits certifiés donnent parfois une première impression moins avantageuse et non méritée par rapport aux produits non certifiés, lors de la première phase d'appréciation d'une offre de prix. Voici un exemple : un projeteur compare l'offre de prix d'un condenseur certifié avec celle d'un produit non certifié. La puissance requise et le niveau sonore prescrits sont mentionnés pour chaque appareil. Le prix de l'appareil certifié est néanmoins apparemment plus élevé.

Dans ce cas de figure, on se demande bien sûr s'il existe des raisons pour que le projeteur ou le concepteur prenne une décision en faveur de l'appareil apparemment plus cher et si le fait de choisir l'appareil moins cher pourrait engendrer des inconvénients. Pour effectuer une comparaison vraiment équitable des deux offres de prix, il

faudrait connaître et prendre en compte les bases qui ont servies à définir les caractéristiques techniques, comme, entre autres, le niveau de pression sonore et la puissance.

### Mesures effectuées dans des conditions réalistes

On peut ainsi citer comme exemple le niveau de pression sonore qui, pour les appareils certifiés selon Eurovent, ne doit pas dépasser de plus de 2 dB la valeur indiquée. L'indication du niveau de pression sonore correct ne doit pas être basée sur les valeurs de catalogue du fabricant de ventilateurs, mais doit par contre être définie selon des mesures réelles effectuées sur les ventilateurs équipés des buses originales et des grilles de protection. Ces mesures doivent en outre être effectuées en tenant compte du niveau de pression sonore côté aspiration et côté refoulement ainsi que de la situation de montage. Prenant souvent directement les données du fabricant de ventilateurs pour leurs propres indications, les concurrents non certifiés omettent ainsi de prendre en considération les facteurs réels, comme entre autres les bruits de fonctionnement qui s'additionnent, et obtiennent ainsi, avec les mêmes ventilateurs, des valeurs globales du niveau de pression sonore d'un appareil qui sont de 2 à 4 dB inférieures à celles d'un appareil certifié mesurées dans des conditions réelles.

Les processus d'essais très sévères imposent aux appareils certifiés selon Eurovent le respect de tolérances très étroites, contrôlées rigoureusement par des contre-vérifications annuelles.

Lors d'un test initié par Eurovent, divers appareils de fabricants non certifiés ont fait l'objet de mesures, dont certaines ont révélé des performances jusqu'à 32,5 % inférieures aux données du fabricant ! Une telle situation peut entraîner des coûts très élevés pour l'exploitant. La moins-value en puissance de l'échangeur de chaleur doit en effet être compensée par des puissances absorbées plus élevées du compresseur ou des compresseurs ou encore par un investissement pour l'acquisition d'un appareil supplémentaire. Et, si la place d'installation disponible est insuffisante, l'appareil devra être remplacé par un appareil plus puissant et donc forcément plus cher.

### Autres caractéristiques certifiées

Outre la puissance et le niveau de pression sonore, les autres caractéristiques certifiées sont la puissance absorbée des ventilateurs, le débit volumétrique de l'air, la surface et, pour les aérorefrigérants, la perte de pression du fluide véhiculé. Ces critères sont d'ailleurs également importants pour l'appréciation de la fiabilité des performances.





### Quels sont les avantages concrets que procure la certification ?

Les projeteurs et les exploitants peuvent se fier aux caractéristiques techniques indiquées pour les appareils sélectionnés, en particulier en matière de puissance et de niveau de pression sonore. L'exploitant peut en outre compter sur une sécurité d'investissement durable, les coûts du cycle de vie pouvant être déterminés de manière précise grâce à la fiabilité des données. Jouant un rôle très important parmi ces coûts, la consommation énergétique peut également être planifiée de manière précise, grâce à la classification d'efficacité énergétique d'Eurovent qui vous permet de minimiser les coûts d'exploitation.

Les conditions précises des essais que subissent les appareils des fabricants permettent en outre aux exploitants et aux projeteurs d'effectuer des comparaisons équitables entre les différents fournisseurs ce qui favorise une concurrence loyale et – avantage non négligeable – vous permet de trouver l'appareil qui tient ses promesses et qui convient le mieux à vos besoins.

Conclusion : lorsque vous étudiez des offres de prix, ne vous fiez pas aux apparences et comparez uniquement des pommes dont vous savez ce qu'il y a à l'intérieur, donc des produits certifiés.



### Qu'est-ce qu'Eurovent ?

Eurovent est une association à but non lucratif qui défend les intérêts de l'industrie du froid et de la climatisation à l'échelle européenne. Fondée en 1993, l'association compte aujourd'hui plus de 180 fabricants de 23 pays inscrits dans son répertoire de certification.

L'objectif principal du programme de certification est de créer, à l'aide de données précises et vérifiées, une base solide pour une concurrence loyale et de fournir aux projeteurs, ingénieurs et constructeurs d'installation une sécurité de conception et de leur faciliter la sélection des appareils, grâce à des valeurs comparables.

La certification repose sur de sévères critères de contrôle et d'acceptation. Toutes les données présentées par les fabricants sont vérifiées par un laboratoire indépendant, et seuls les appareils dont les données correspondent aux résultats des essais sont certifiés. Les résultats des essais doivent être confirmés annuellement par des contre-vérifications.

Concernant le domaine des échangeurs de chaleur, le programme « Certify All » stipule par ailleurs qu'un fabricant est obligé de faire certifier un groupe entier de produits, c'est-à-dire qu'il ne peut pas limiter la certification à un seul produit. Le client gagne ainsi en confiance en ayant l'assurance que la certification ne repose pas seulement sur un produit sélectionné, mais par contre sur toute la gamme de produits du fabricant correspondant des domaines des aéroréfrigérants, des évaporateurs HFC et des condenseurs HFC. Les appareils ne faisant pas partie du programme de certification Eurovent sont les frigorifères avec frigoporteurs, les évaporateurs et condenseurs NH<sub>3</sub>, les appareils 60 Hz et les appareils à ventilateurs centrifuges.